Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le 2026-
ID : 056-215601592-20260923-125_2026-DE

Séance : 7-2026
Délibération : 125-2026

Commune de Pleucadeuc

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 septembre 2026 à 19 h 00

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre à dix-neuf heures, les membres du CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqués le onze septembre, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Loïc BALAC, maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 19

Pouvoirs : 5

Secrétaire de séance : Yvonne NAFTEUX

ELUS	Présent	Pouvoir à	ELUS	Présent	Pouvoir à
Loïc BALAC	X		Yvonne NAFTEUX	X	
Nathalie GOURMIL	X		Hélène LEVASSEUR	X	
Jean-François BUSSON		Jim	Boulo Dugué Céline		Hélène
ROUX Patricia	x		Laetita MACE	X	
Rudy LANOE	X		Marie-Pierre BOCANDE	X	
Létitia RIO	X		Delphine ETRILLARD	X	
André GUILLEMOT		Loïc	Serge BRAUD		Yvonne
Alain LOYER	X		Fabien TRICHARD		romain
Romain LABORDERIE	X		Lemierre Jim	X	
Philippe RACOUET	X				

OBJET : DOMAINE ET PATRIMOINE – DENOMINATION D'UNE VOIE (cabinets dentaires et logements Armorique Habitat)

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.
La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.
Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles.
Les membres du conseil Municipal ont été invités à transmettre leur proposition.
M. le Maire indique qu'il souhaite que cette voie soit une allée. Il informe qu'il avait pensé à l'allée des Hortensias cependant cette plante n'étant pas adaptée aux fortes chaleurs et vu l'été 2026, il préfère l'allée des Agapanthes.
Alain LOYER prend la parole pour faire part de sa proposition qui vient d'une remarque de sa fille. Il suggère que ce soit le nom d'une femme car sa fille a remarqué qu'aucune rue ne portait le nom d'une femme. Sa proposition est donc de nommer la rue du nom de la 1ère femme à avoir été élue au Conseil municipal de Pleucadeuc. Il s'agit de Raymonde GARANCHER.
Le Maire précise qu'il faudra obtenir l'accord de la famille.

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 056-215601592-20260923-125_2026-DE

Si la famille ne donne pas son accord, il propose de nommer la voie : Allée du jardin d'Angèle (nom d'une ancienne habitante du lieu).

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies, il est demandé au Conseil municipal :
- de VALIDER le nom attribué à la voie communale ouverte à la circulation (plan en annexe de la présente délibération) : Allée Raymonde GARANCHER ;
- de dire que si la famille de Mme GARANCHER ne donne pas son accord, le nom attribué à la voie communale sera : Allée du jardin d'Angèle ;
- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Vote à l'unanimité :
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré, le 23 septembre 2026

Le Maire,
Loïc BALAC.

Secrétaire de séance,
Yvonne NAFTEUX